

## FICHE D'INFORMATIONS CLÉS SUR L'INVESTISSEMENT

La présente offre de financement participatif n'a été vérifiée ou approuvée ni par les autorités compétentes, ni par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).

L'adéquation de votre expérience et de vos connaissances en la matière n'a pas nécessairement été évaluée avant que l'accès à cet investissement vous ait été accordé. En effectuant cet investissement, vous en assumez pleinement les risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi.

### *Avertissement sur les risques*

Investir dans le présent projet de financement participatif comporte des risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi. Votre investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil [\(1\)](#). Votre investissement n'est pas non plus couvert par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil [\(2\)](#).

Le retour sur investissement n'est pas garanti.

Ceci n'est pas un produit d'épargne, et nous vous conseillons de ne pas investir plus de 10 % de votre patrimoine net dans des projets de financement participatif.

Vous pourriez ne pas être en mesure de vendre les instruments d'investissement au moment où vous le souhaitez. Si vous êtes en mesure de les vendre, vous risquez néanmoins de subir des pertes.

[\(1\)](#) Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts ([JO L 173 du 12.6.2014, p. 149](#)).

[\(2\)](#) Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs ([JO L 84 du 26.3.1997, p. 22](#)).

### *Délai de réflexion précontractuel pour l'investisseur potentiel non averti*

Les investisseurs potentiels non avertis bénéficient d'un délai de réflexion pendant lequel ils peuvent, à tout moment, révoquer leur offre d'investissement ou leur manifestation d'intérêt pour l'offre de crowdfunding sans justification et sans encourir de pénalité. Le délai de réflexion commence au moment où l'investisseur potentiel non averti fait une offre d'investissement ou signale sa manifestation d'intérêt et expire après quatre jours calendaires.

Il peut être exercé en envoyant un courriel à [info@spreds.com](mailto:info@spreds.com), en indiquant pour quelle offre le droit de rétractation est exercé, la date de l'offre d'investissement ou de la manifestation d'intérêt, le montant et le nom de l'investisseur. Cet e-mail entraînera l'annulation de l'offre d'investissement ou de l'expression d'intérêt et le remboursement du montant nominal de l'instrument souscrit et de la commission de souscription, le cas échéant (conjointement dénommés le « **Montant de la souscription** »).

### **Aperçu de l'offre de financement participatif**

<b>Identifiant de l'offre</b>	699400GU9MP5ZWYENM2700010283
<b>Porteur du projet et nom du projet</b>	CUSTO SRL (la « Société Sous-Jacente ») – CUSTO 1A
<b>Type d'offre et type d'instrument</b>	L'offre consiste en une souscription aux Notes Participatives ('Equity-Linked-Notes'), émises par Spreds Finance, ayant pour sous-jacent des actions de CUSTO (l'« Actif Sous-Jacent »), sous forme de pass-through.
<b>Objectif de financement visé</b>	L'objectif de financement est de 25 000 €, hors frais de souscription. La devise est en EUR.
<b>Date limite</b>	24/11/2023, avec une prolongation possible de 3 mois jusqu'au 24/02/2024 au plus tard.

### **Partie A: Informations sur le(s) porteur(s) de projet et sur le projet de financement participatif**

(a)	<b>Porteur de projet et projet de financement participatif</b> <b>Identité:</b> CUSTO SRL, enregistrée auprès de la CBE sous le numéro BE 0766.350.082 et constituée le 25/03/2021 <b>Forme juridique:</b> Société à responsabilité limitée (SRL) <b>Coordonnées:</b> Ottergemsesteenweg-Zuid 808, box 171, 9000 Gent, <a href="https://custo.io/">https://custo.io/</a> <b>Propriété:</b> Depuis sa constitution, 100% des actions sont détenues par les entrepreneurs. <b>Dirigeants:</b> Conseil d'administration: <ul style="list-style-type: none"><li>Francis Delplanque: président (<a href="https://www.linkedin.com/in/francis-delplanque-3835a310/">https://www.linkedin.com/in/francis-delplanque-3835a310/</a>)</li><li>Bruno Lisen: administrateur (<a href="https://www.linkedin.com/in/bruno-lisen-199930/">https://www.linkedin.com/in/bruno-lisen-199930/</a>)</li><li>Frederik Neus: observateur après la prochaine augmentation de capital (<a href="https://www.linkedin.com/in/frederikneus/">https://www.linkedin.com/in/frederikneus/</a>)</li><li>Lieven Danneels: observateur après la prochaine augmentation de capital (<a href="https://www.linkedin.com/in/lieven-danneels-3674a39/">https://www.linkedin.com/in/lieven-danneels-3674a39/</a>)</li></ul> Gestion journalière: <ul style="list-style-type: none"><li>Francis Delplanque: CEO</li><li>Nick Legrou: CTO (<a href="https://www.linkedin.com/in/nicklegrou/">https://www.linkedin.com/in/nicklegrou/</a>)</li></ul>
(b)	<b>Responsabilité des informations fournies dans cette fiche d'informations clés sur l'investissement</b> Le porteur de projet déclare qu'à sa connaissance, aucune information n'a été omise ni n'est manifestement trompeuse ou inexacte. Le porteur de projet est responsable de l'élaboration de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. Au sein du porteur de projet, la personne responsable est: Francis Delplanque (CEO). La déclaration de cette personne concernant la responsabilité à l'égard des informations contenues dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement, conformément à l'article 23, paragraphe 9, du Règlement (UE) 2020/1503 du Parlement européen et du Conseil, figure à l' <a href="#">annexe A</a> .
(c)	<b>Principales activités du porteur de projet; produits ou services proposés par le porteur de projet</b> Custo® est la toute première boîte aux lettres intelligente de son genre. Passer du temps à chercher votre colis dans le quartier appartient au passé. Il en va de même pour l'abandon des appels pour répondre à la sonnette. C'est une promesse. Après deux ans de développement et de tests, CUSTO a lancé une boîte à colis intelligente. Ils ont développé, essayé et testé leur produit et savent qu'il fonctionne. Avec l'aide d'investisseurs, CUSTO espère finaliser la dernière étape de son développement, passer à l'échelle supérieure et commencer à étendre les fonctionnalités du produit. L'objectif est de vendre d'abord en Europe, puis dans le reste du monde. La boîte à colis unique, conçue par le designer du produit, a récemment remporté le red dot design award 2023 grâce à sa solution innovante de livraison de colis ! Custo® est sûr et innovant, mais c'est aussi un régal pour les yeux. Pour cela, ils ont collaboré avec le célèbre designer de

	produits David De Schryver, qui a tout mis en œuvre pour combiner esthétique et fonctionnalités indispensables.		
(d)	<b>Hyperlien vers les états financiers les plus récents du porteur de projet:</b> Les états financiers les plus récents du porteur de projet peuvent être consultés ici: <a href="https://consult.cbso.nbb.be/consult-enterprise/0766350082">https://consult.cbso.nbb.be/consult-enterprise/0766350082</a> .		
(e)	<b>Chiffres et ratios financiers clés du porteur de projet au cours des trois dernières années (dans la mesure où ils sont disponibles)</b>		
	<b>Année</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
	Chiffre d'affaires	Non applicable	34 425 €
	Marge brute	Non applicable	34 425 €
	EBITDA	Non applicable	9 853 €
	Marge opérationnelle (EBIT)	Non applicable	9 853 €
	Bénéfice net	Non applicable	9 948 €
	Total des actifs	Non applicable	90 396 €
	Dette nette; Ratio dette/fonds propres	Non applicable	4,3
	Ratio des actifs incorporels sur le total des actifs	Non applicable	58,96%
(f)	<b>Description du projet de financement participatif, notamment de son objet et de ses principales caractéristiques.</b>		
	- <b>Objet:</b> L'objectif de CUSTO est de devenir la boîte à colis intelligente numéro un au Benelux d'ici 2025, et de s'étendre à l'Allemagne et à la France. La boîte CUSTO est entièrement intégrée à tous les services de messagerie et ne nécessite aucune mise à jour pour fonctionner à l'étranger. En outre, CUSTO explorera (i) la location de boîtes à colis moyennant une redevance mensuelle au lieu d'un achat de produit, ainsi que (ii) le modèle d'abonnement pour permettre l'ajout de fonctionnalités supplémentaires dans l'application. Quelques hypothèses supplémentaires sur le plan d'affaires:		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune limitation des ventes de logiciels n'a été envisagée, mais CUSTO est déjà en pourparlers avec d'autres producteurs et distributeurs de boîtes aux lettres pour obtenir une licence de sa technologie afin d'augmenter plus rapidement son échelle de production. Le plan d'entreprise s'en trouverait considérablement amélioré.</li> <li>• Le modèle suppose des ventes en dehors du Benelux à partir du T2-24.</li> <li>• Les canaux de vente comprennent un mélange de canaux propres et de ventes directes, de magasins de détail et d'un nombre limité de sociétés de construction/développement.</li> <li>• La marge brute est plutôt conservatrice et ne s'améliore que progressivement. CUSTO est persuadé de pouvoir évoluer plus rapidement vers une marge de 60-70%.</li> <li>• L'entreprise prévoit d'atteindre le seuil de rentabilité à partir du 24 juillet.</li> </ul>		
	Le commerce électronique est en plein essor, avec environ 100 milliards de colis expédiés dans le monde en 2020, dont environ 360 millions en Belgique, soit, en d'autres termes, 1 million de colis par jour en Belgique. CUSTO pense pouvoir apporter une solution en garantissant la livraison et en fournissant une confirmation aux deux parties impliquées dans le processus, à savoir le transporteur et le client final.		
	<b>Matériaux durables:</b> Un design de bon goût avec des matériaux solides. Custo® est à l'extérieur 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, et peut résister aux intempéries, au vent ou aux chocs violents. Les matériaux durables garantissent que votre Custo® durera des décennies.		
	<b>SmartDisplay:</b> Conçu pour éviter toute confusion chez les livreurs. L'écran intelligent de Custo® donne aux livreurs les bonnes instructions et leur indique exactement ce qu'ils doivent faire avec votre colis.		
	<b>Verrouillage sécurisé:</b> Avec Custo®, votre colis est vraiment sous clé. La serrure de votre Custo® ne s'ouvre pas à l'aide d'une clé ou d'un code numérique, mais de manière intelligente et sécurisée, afin que vous puissiez être sûr de votre colis. Vous pouvez facilement augmenter le niveau de sécurité de votre Custo® pour la livraison d'un colis coûteux ou important.		
	<b>Alimentation par piles:</b> Votre boîte aux lettres Custo® est équipée d'une batterie puissante qui dure au moins trois mois. Aucun câble n'est nécessaire.		
	<b>Capteur de proximité:</b> Le capteur de proximité de Custo® n'allume l'écran intelligent que lorsque quelqu'un s'approche. C'est excellent pour votre batterie.		
	<b>Connexion 5G intégrée:</b> Custo® vérifie les données de suivi et de traçabilité des coursiers de manière intelligente et super rapide, grâce à la connexion 5G mobile intégrée.		
	<b>Un capteur qui connaît votre colis:</b> Le capteur de Custo® mesure les propriétés de votre colis. Il est donc entre de bonnes mains, même en cas de livraisons multiples.		
	<b>Ouvrez avec votre téléphone ou votre smartwatch:</b> Ouvrez simplement votre Custo® avec votre smartwatch ou votre smartphone. Chaque utilisateur peut configurer un appareil intelligent pour ouvrir Custo®. Vous n'avez plus besoin de chercher la clé. Voir <a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a> pour plus d'informations.		
	- <b>Utilisation des fonds levés:</b>		
	- <b>R&amp;D - Développement de produits:</b> 35 % (poursuite du développement du produit, optimisation du circuit imprimé et développement de fonctions supplémentaires telles que Bluetooth, LAN, prise de courant, TCPIP et MQTT, EDRX, etc. Cela comprend le développement du matériel, mais aussi des logiciels et des microprogrammes).		
	- <b>Coûts d'exploitation:</b> 40 % (échelle en Belgique, aux Pays-Bas et à l'étranger. Cela comprend les marges de détail, les employés de vente, les dépenses publicitaires, les promotions en magasin et tout le matériel de marketing).		
	- <b>Chaîne d'approvisionnement:</b> 15 % (investissements dans la chaîne d'approvisionnement pour améliorer les délais, les installations et l'assistance).		
	- <b>Employés:</b> 10 % (embauche d'un développeur de logiciels supplémentaire à partir de Q4-23)		
	- <b>Principales caractéristiques:</b> Cette offre concerne un investissement dans des Notes Participatives émises par le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance. Ce compartiment a droit aux revenus de l'Actif Sous-Jacent (des actions ordinaires de CUSTO). Sur la totalité du montant collecté pendant la période de l'offre, un montant de 500 € par Note Participative sera utilisé pour acquérir l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où les conditions auxquelles cette offre est soumise soient remplies. Cet investissement est éligible à une réduction d'impôt sur les revenus pour les investisseurs belges dans le cadre du système d'incitation fiscale belge, le Start-Up Tax Shelter. La réduction maximale de 45% du montant nominal total investi dans les Notes Participatives est applicable du fait que les Actifs Sous-Jacents sont les actions d'une micro-société. Cela signifie que l'avantage fiscal total s'élèvera donc à un maximum de 225 € par Note Participative souscrit par l'investisseur. Le budget disponible en Tax Shelter est de 300 000 €.		

## Partie B: Principales caractéristiques du processus de financement participatif et les conditions de l'investissement

(a)	<p><b>Montant cible minimal de capitaux à lever pour la présente offre de financement participatif :</b> 25 000 €, hors frais de souscription.</p> <p><b>Offres non publiques déjà réalisées pour ce projet :</b> CUSTO a déjà reçu 459 700 euros de la part d'investisseurs par le biais de prêts convertibles. Le choix s'est porté sur des prêts convertibles afin d'accélérer le processus et le transfert des fonds. Ces prêts convertibles ont été conclus entre août 2021 et novembre 2022. En principe, tous les prêts convertibles seront convertis en actions lors de la prochaine augmentation de capital. Bien que ces montants aient déjà été reçus entre août 2021 et novembre 2022, ils seront inclus dans les montants apportés à la prochaine augmentation de capital puisqu'ils seront convertis en actions lors de cette augmentation de capital.</p>																													
(b)	<b>Date limite pour atteindre le montant cible de capitaux à lever:</b> 24/11/2023, avec une prolongation possible de 3 mois.																													
(c)	<p><b>Date de fin prévue de la période de souscription de l'offre:</b> 24/11/2023</p> <p><b>Prolongation:</b> maximum 3 mois, jusqu'au 24/02/2024 au plus tard.</p> <p><b>Conditions de prolongation:</b> Une décision de prolongation de la période de souscription peut être prise pour autant que le montant total des souscriptions au 24/11/2023 soit d'au moins 20 000 €.</p> <p><b>Conséquences de la prolongation:</b> Les investisseurs ayant souscrit aux Notes Participatives avant une prolongation éventuelle de la période de souscription en seront informés par e-mail et auront le droit de se rétracter de leur investissement pendant 4 jours calendaires, à compter du jour de l'envoi de cet e-mail.</p> <p><b>Clôture anticipée:</b> l'offre peut être clôturée de manière anticipée dès que le montant minimum de l'offre, soit 25 000 €, a été atteint.</p> <p><b>Conséquences si l'objectif de financement n'est pas atteint à la date limite:</b> Si l'objectif de financement n'est pas atteint, les Notes Participatives ne seront pas émises et toutes les souscriptions à cette offre seront annulées. Les investisseurs seront remboursés du montant de leur souscription respectif (montant nominal des Notes Participatives + frais de souscription) au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective.</p>																													
(d)	<b>Montant maximal de l'offre:</b> 300 000 €.																													
(e)	<p><b>Montant des fonds propres engagés par le porteur de projet dans le projet de financement participatif:</b></p> <p>Il n'est actuellement pas prévu que les entrepreneurs investissent des fonds supplémentaires, car ils ont déjà investi 75 000 € dans la société (dont 5 000 € en fonds propres, 40 000 € en main-d'œuvre et 30 000 € sous forme de factures payées par les entrepreneurs pour CUSTO). En outre, d'autres accords de prêts convertibles sont en cours de négociation et pourraient, s'ils sont tous signés, représenter un financement supplémentaire de 180 000 €.</p>																													
(f)	<p><b>Modification de la composition du capital du porteur de projet en rapport avec l'offre de financement participatif :</b></p> <p><b>Scénario 1 :</b> Le tour de financement atteint ses objectifs minimums. Le minimum requis pour valider le tour de table est levé à travers la présente offre. Les entrepreneurs et autres investisseurs n'investissent que ce qu'ils se sont engagés à investir ou la différence entre l'objectif minimum du tour et l'investissement du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance.</p> <p><b>Scénario 2 :</b> Le tour de financement atteint ses objectifs maximaux. Le montant maximum de cette offre est atteint et les entrepreneurs et autres investisseurs investissent la différence entre l'objectif maximum du tour et l'investissement du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance.</p> <p>Note : Les pourcentages ont été arrondis à deux décimales.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Nouveaux investissements</th> <th colspan="2">% d'actions après l'investissement</th> </tr> <tr> <th>Scénario 1</th> <th>Scénario 2</th> <th>Scénario 1</th> <th>Scénario 2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance</b></td> <td>25 000 €</td> <td>300 000 €</td> <td>0,72%</td> <td>7,55%</td> </tr> <tr> <td><b>Entrepreneurs (y compris le futur ESOP)</b></td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>72,38%</td> <td>62,90%</td> </tr> <tr> <td><b>Autres investisseurs</b></td> <td>459 700 €</td> <td>639 700 €</td> <td>26,89%</td> <td>29,55%</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td>484 700 €</td> <td>939 700 €</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Comme mentionné ci-dessus, CUSTO a déjà reçu des prêts convertibles pour un montant de 459 700 € et un prêt convertible supplémentaire de 180 000 € est actuellement en cours de négociation. En principe, ces prêts convertibles seront tous convertis en actions lors de la prochaine augmentation de capital, ce qui signifierait qu'un montant de 639 700 € serait apporté en nature. Tous les détenteurs de prêts convertibles souscrivent avec une décote de 25 % sur la valorisation pré-money qui leur est applicable, à l'exception de Belfius (qui a octroyé un prêt convertible dans le cadre de son programme d'accélérateur 'The Birdhouse'), qui bénéficiera d'une décote de 15 % sur la valorisation pré-money qui lui est applicable. Les investisseurs peuvent noter qu'il est tout à fait conforme aux normes du marché que les détenteurs de prêts convertibles souscrivent à un prix décoté par action. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en raison de certains facteurs actuellement inconnus qui dépendront des prêteurs et de la date de l'augmentation de capital, les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus peuvent varier légèrement. En effet, la question de savoir si tous les prêts convertibles seront convertis ou non lors de la prochaine augmentation de capital et si tous les intérêts seront ajoutés au montant du prêt principal pour les besoins de la conversion ainsi que la date effective de l'augmentation de capital (qui fera une différence dans le montant des intérêts dus aux prêteurs) sont des éléments qui ne seront certains qu'au moment de l'augmentation de capital, puisqu'ils dépendent du choix des prêteurs et de la date effective de l'augmentation de capital. Les investisseurs sont informés que si un ou plusieurs de ces prêts convertibles ne sont pas convertis en actions lors de ce tour de financement, une dilution future se produira pour les investisseurs, notamment au moment où les prêts seront effectivement convertis en actions. Enfin, les investisseurs sont également informés que CUSTO prévoit de créer un plan d'options sur actions pour les employés ("ESOP") dans le cadre duquel des droits de souscription (les anciens 'warrants') seront émis qui, lorsqu'ils seront entièrement exercés, conduiront à la création d'environ 270 actions. L'ESOP sera créé avant que l'appart de Spreds Finance ne soit effectif.</p>		Nouveaux investissements		% d'actions après l'investissement		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2	<b>Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance</b>	25 000 €	300 000 €	0,72%	7,55%	<b>Entrepreneurs (y compris le futur ESOP)</b>	0 €	0 €	72,38%	62,90%	<b>Autres investisseurs</b>	459 700 €	639 700 €	26,89%	29,55%	<b>Total</b>	484 700 €	939 700 €	100%	100%
	Nouveaux investissements		% d'actions après l'investissement																											
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2																										
<b>Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance</b>	25 000 €	300 000 €	0,72%	7,55%																										
<b>Entrepreneurs (y compris le futur ESOP)</b>	0 €	0 €	72,38%	62,90%																										
<b>Autres investisseurs</b>	459 700 €	639 700 €	26,89%	29,55%																										
<b>Total</b>	484 700 €	939 700 €	100%	100%																										

## Partie C: Facteurs de risque

### Type 1 - Risque associé au projet

#### *1. Risque lié à la connaissance du marché par l'équipe et à l'exactitude des prévisions*

**Risque:** L'équipe CUSTO pourrait ne pas avoir une (bonne) connaissance du marché et/ou faire des prévisions erronées.

**Conséquence:** Si l'équipe n'a pas une connaissance suffisante du marché, elle peut fixer des objectifs erronés. Cela pourrait conduire à une valorisation plus faible en cas de sortie éventuelle, puisque le plan d'affaires n'a pas pu être exécuté comme prévu. Dans ce cas, les rendements pourraient être plus faibles, voire inexistantes. Dans le pire des cas, il pourrait même y avoir une liquidation et une faillite de CUSTO, avec perte partielle ou totale du capital investi.

**Observation:** CUSTO est soutenu par The Birdhouse et suit son programme d'accélération. En outre, CUSTO collabore étroitement avec The Harbour (qui fournit des conseils en matière de financement aux PME).

### Type 2 - Risque associé au secteur

#### *1. Le risque lié à la nécessité d'un nouveau financement*

**Risque:** CUSTO est une start-up technologique et, compte tenu de son stade de développement, il est probable qu'elle aura besoin d'un nouveau financement.

**Conséquence:** D'une part, il existe un risque que la société ne trouve pas d'investisseurs, ce qui conduirait à la dissolution ou à la faillite de la société, l'investisseur perdant alors une partie ou la totalité de son investissement. D'autre part, il est possible que la société trouve de nouveaux investisseurs, ce qui entraînera une dilution, qui sera encore plus importante si une valorisation inférieure à celle d'aujourd'hui est utilisée.

**Observation:** Les investisseurs auront la possibilité d'investir dans de nouveaux tours de table, aux conditions d'investissement en vigueur à ce moment-là. En outre, la société vise à atténuer le risque en fournissant un plan d'affaires plutôt conservateur et en se concentrant strictement sur les dépenses

afin de ne pas encourir de coûts supplémentaires. Elle surveille étroitement les recettes et les dépenses et adapte le plan d'entreprise en cours de route en impliquant toutes les parties concernées et les parties prenantes.

**Type 3 - Risque lié à l'insolvabilité et à la faillite du porteur de projet**

**Risque:** Le risque d'insolvabilité signifie que CUSTO ne dispose pas des fonds suffisants pour faire face à ses échéances de paiement (cessation de paiement).

**Conséquence:** Si la société ne trouve pas de financement alternatif (ébranlement de crédit), elle peut faire faillite. L'insolvabilité ou la faillite de CUSTO peut entraîner des rendements inférieurs ou inexistantes et, dans le pire des cas, une perte partielle ou totale du capital investi.

**Type 4 - Risque de rendements inférieurs, retardés ou inexistantes.**

**1. Risque lié à l'absence de garanties**

**Risque:** Ni les actions de CUSTO ni les Notes Participatives du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance ne fournissent de garanties de rendement ou de remboursement du capital investi.

**2. Risque lié à l'absence de rendement fixe**

**Risque:** Les Notes Participatives n'offrent pas un rendement fixe. Le rendement des Notes Participatives dépend uniquement de la performance de l'Actif Sous-Jacent, à savoir les actions ordinaires de CUSTO.

**Conséquence pour les deux risques:** Si les prévisions du porteur de projet ne se concrétisent pas (dans le délai prédéterminé), il y a un risque de rendements inférieurs ou inexistantes et, dans le pire des cas, de perte partielle ou totale du capital investi.

**Observation pour les deux risques:** Les investisseurs qui souscrivent aux Notes Participatives supportent le même risque économique que s'ils investissaient directement en tant qu'actionnaires de CUSTO.

**Type 5 - Risque de défaillance du véhicule de financement**

**Risque:** Bien que chaque compartiment de Spreds Finance soit 'bankruptcy-remote' par rapport aux autres compartiments et par rapport aux obligations générales de Spreds Finance elle-même (ce qui signifie que les créanciers ne peuvent pas se retourner contre un compartiment sur lequel ils n'ont pas de droits directs), il existe un risque théorique d'insolvabilité.

**Conséquence:** Si une telle insolvabilité se produit, les titulaires de Notes Participatives peuvent être exposés au risque d'un retard important dans le recouvrement de leur investissement.

**Observation:** La probabilité de survenance de ce risque est extrêmement faible compte tenu de la structure et de l'organisation de Spreds Finance, en particulier le mécanisme de compartimentation et le 'bankruptcy-remoteness' décrit ci-dessus. Chaque prise de participation ou prêt accordé à un porteur de projet est comptabilisé dans un compartiment distinct et fait l'objet d'un traitement comptable approprié, compte tenu du fait que la comptabilité est tenue par compartiment. En raison (i) des conditions relatives à l'émission de Notes Participatives, (ii) des statuts de Spreds Finance et (iii) de l'article 10 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding et portant des dispositions diverses en matière de finance et par dérogation aux articles 7 et 8 de la loi hypothécaire du 16 décembre 1851, les actifs d'un compartiment donné sont exclusivement affectés à la garantie des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.

**Type 6 - Risque d'illiquidité de l'investissement**

**1. Risque lié à l'absence d'un marché secondaire organisé pour les Notes Participatives**

**Risque:** Ni le porteur de projet ni Spreds Finance n'organisent un marché secondaire pour les Notes Participatives. C'est donc à l'investisseur lui-même de trouver un acheteur pour ses Notes Participatives. Étant donné l'absence d'un marché secondaire pour les Notes Participatives, il n'y a aucun moyen d'établir de manière adéquate une méthode de fixation comparative des prix pour les Notes Participatives.

**Conséquence:** un détenteur de Notes Participatives peut ne pas être en mesure de trouver un acheteur pour les Notes Participatives qu'il souhaite vendre (au prix auquel il souhaite les vendre).

**Observation:** L'intention n'est pas de vendre les Notes Participatives mais de vendre l'Actif Sous-Jacent, souvent à l'occasion de la vente de la Société Sous-Jacente elle-même (voir l'annexe B(d)).

**2. Risque lié au vote de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives concernant la vente de l'Actif Sous-Jacent**

**Risque:** Toute décision de Spreds Finance de vendre des actions de CUSTO est soumise à l'approbation des titulaires de Notes Participatives représentant au minimum 75% des Notes Participatives en circulation, sauf si Spreds Finance est obligé de les vendre en vertu d'une disposition contractuelle ou légale.

**Observation:** Les investisseurs supportent donc le risque que l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives refuse d'approuver la vente de la participation, auquel cas tous les investisseurs seront liés par cette décision et devront donc attendre pour obtenir le remboursement des Notes Participatives.

**3. Risque lié à l'investissement dans une jeune entreprise**

**Risque:** Investir dans des actions de jeunes entreprises comporte le risque qu'aucun acheteur ne soit trouvé pour les actions, ou pas à un prix correct assurant un rendement conforme au marché, ou qu'aucun acheteur ne soit trouvé dans un délai raisonnable.

**Conséquence:** Si aucun acheteur n'est trouvé pour la participation, le remboursement des Notes Participatives n'est pas possible.

**Observation:** Spreds Finance fera tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir le meilleur prix possible.

**Type 7 - Autres risques**

**Risque:** Spreds Finance n'a pas effectué d'analyse du projet proposé ou de la situation financière de la Société Sous-Jacente.

**Conséquence:** Tout investisseur envisageant de souscrire des Notes Participatives doit faire sa propre analyse de la solvabilité, de l'activité, de la situation financière et des perspectives de CUSTO.

**Observation:** Toute décision d'investir dans des Notes Participatives doit être fondée sur un examen exhaustif de l'ensemble de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. Le modèle de Spreds Finance ne prévoit pas de proposer des projets analysés aux investisseurs mais plutôt de permettre aux investisseurs d'investir, en ayant fait leurs propres analyses.

A la connaissance du porteur de projet, il n'y a pas d'autres risques matériels liés à ses activités.

**Partie D: Informations relatives à l'offre de valeurs mobilières**

(a) Montant total et types de valeurs mobilières		
Type et sorte	Instruments émis pour cette offre	Actif Sous-Jacent
Type et sorte	Lorsqu'un investisseur investit dans le projet proposé, il souscrit à un titre de dette émis par le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance, à savoir une Note Participative (Equity-Linked-Notes). Ce titre est le miroir économique d'une prise de participation dans la Société Sous-Jacente et donne droit à la même plus-value. Il ne donne toutefois pas droit aux votes comme un actionnaire classique puisque seul le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance devient actionnaire.	Actions de CUSTO SRL
Devise	La devise est en EUR. Un maximum de 600 Notes Participatives sera émis. La dénomination est : "Note Participative CUSTO 1A".	La devise est en EUR.

	<b>Rang dans la structure de capital en cas d'insolvabilité</b>	Toutes les Notes Participatives sont émises pour le même montant nominal et confèrent à tout moment aux mêmes droits, sans aucune préférence parmi celles-ci. Les droits et les recours des titulaires de Notes Participatives sont limités aux actifs du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance.	Les actions sont émises pour le même montant nominal et confèrent aux mêmes droits, sans aucune préférence parmi celles-ci. En cas de liquidation de CUSTO, les actionnaires seront remboursés après les créanciers de la société, pour autant qu'il y a un solde permettant un remboursement.
(b)	<b>Prix de souscription:</b> Chaque Note Participative a un montant nominal de 500 €, auquel s'ajoutent des frais de souscription s'élevant à maximum 5% du montant nominal par Note Participative (soit 25 €). Le prix total de souscription d'une Note Participative est donc de 525 € maximum.		
(c)	<b>Sur-souscriptions:</b> Les sur-souscriptions ne seront pas acceptées pour cette offre.		
(d)	<b>Conditions de souscription et de paiement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Date de Clôture:</b> La date à laquelle la période de souscription de cette offre prend effectivement fin (soit le 24/11/2023 ou au plus tard le 24/02/2024 en cas de prolongation).</li> <li>- <b>Date Effective:</b> Au plus tard 6 mois après la Date de Clôture, soit le 24/05/2024 (ou le 24/08/2024 en cas de prolongation).</li> <li>- <b>Conditions suspensives de l'offre:</b> Les Notes Participatives ne seront émises que si, dans un délai de 6 mois à compter de la Date de Clôture (donc à la Date Effective), les conditions suspensives cumulatives et préalables à la souscription d'actions de CUSTO par Spreds Finance énumérées ci-dessous sont remplies: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montant total des engagements de souscription à cette augmentation de capital atteint au moins 205 000 € et ne dépasse pas 1 000 000 €.</li> <li>- Le prix par action maximal qui sera utilisé pour la souscription d'actions pour Spreds Finance est de 1 969 € (sans tenir compte d'une éventuelle division d'actions ayant lieu avant la souscription par Spreds Finance).</li> <li>- Spreds Finance participera à l'augmentation de capital pour un montant égal au résultat de la souscription des Notes Participatives du compartiment CUSTO 1A. Ce montant doit être au minimum de 25 000 €.</li> </ul> </li> <li>- <b>Prix de souscription:</b> Le montant de souscription est intégralement payé lors de la souscription aux Notes Participatives CUSTO 1A. Les fonds sont versés sur un numéro de compte dédié au compartiment CUSTO 1A et seront donc compartimentés dès réception. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>).</li> </ul>		
(e)	<b>Conservation et livraison de valeurs mobilières aux investisseurs</b> Date de livraison : au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective. Dans le cas où une ou plusieurs des conditions suspensives ne seraient pas remplies à la Date Effective, les Notes Participatives ne seront pas émises et les investisseurs seront remboursés de leur prix de souscription respectifs (sans intérêts) au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective. Si un investissement peut avoir lieu avant ou à la Date Effective, Spreds Finance deviendra un actionnaire de la Société Sous-Jacente et émettra des Notes Participatives. À ce moment-là, les investisseurs trouveront un relevé de leur investissement dans leur profil en ligne et seront informés de l'augmentation de capital par courrier électronique. Spreds Finance peut être contacté à l'adresse <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a> . Le prestataire de services de financement participatif ne fournit pas de services de conservation.		

#### Partie E: Informations sur les entités ad hoc

(a)	Une entité ad hoc s'interpose entre le porteur de projet et l'investisseur, notamment le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance.
(b)	<b>Coordonnées de l'entité ad hoc:</b> Spreds Finance SA, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0538.839.354, dont le siège est situé Rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles, Belgique. Son site web est le suivant: <a href="http://www.spreds.com">www.spreds.com</a>

#### Partie F: Droits des investisseurs

(a)	<b>Principaux droits attachés aux valeurs mobilière (Notes Participatives)</b> <u>Remarque importante:</u> les Notes Participatives représentent l'investissement proposé et leurs principaux droits sont décrits ci-dessous. Les droits relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont décrits à la section F (e). Les Notes Participatives donnent droit à la plus-value de l'Actif Sous-Jacent, à titre de <i>pass-through</i> . Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A. ( <a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a> ). <b>Droit aux dividendes:</b> Les Notes Participatives ne rapportent pas de dividendes en elles-mêmes mais donnent droit au titulaire à tous les revenus de l'Actif Sous-Jacent, tels que les dividendes (« <b>Produit Variable</b> »). Si la Société Sous-Jacente distribue des dividendes, Spreds Finance les versera aux titulaires de Notes Participatives, endéans 15 jours ouvrables après la date à laquelle elle les reçoit. Cette distribution (ainsi que la distribution de tous les produits éventuels) constitue la seule obligation de paiement de Spreds Finance liée aux Notes Participatives avant la date d'échéance (étant la date à laquelle le compartiment CUSTO 1A a définitivement cessé de détenir l'Actif Sous-Jacent) (la « <b>Date d'Échéance</b> »). Le paiement d'intérêts fixes est par conséquent expressément exclu. Les montants payables par Spreds Finance aux titulaires de Notes Participatives sont, en substance, variables. Le montant à verser pour chaque Note Participative correspond au Produit Variable payable après déduction des dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent (« <b>Produit Variable Net</b> »), divisé par le nombre de Notes Participatives émises. <b>Droits de vote:</b> Les assemblées générales des titulaires de Notes Participatives seront convoquées si des décisions doivent être prises qui affectent négativement les droits ou la situation économique des titulaires de Notes Participatives, telles qu'une décision visant à modifier les conditions relatives à l'émission de Notes Participatives, une décision visant à modifier les droits et obligations de Spreds Finance en ce qui concerne les actions de CUSTO, une décision pouvant avoir pour conséquence de demander aux titulaires de Notes Participatives de verser des sommes supplémentaires à Spreds Finance pour couvrir le financement de dépenses. Les résolutions de l'assemblée générale sont contraignantes pour tous les titulaires de Notes Participatives, même pour les titulaires de Notes Participatives absents ou dissidents. L'assemblée générale délibère et adopte valablement des résolutions si au moins la moitié des Notes Participatives est présente ou représentée. Si cette condition n'est pas remplie, une nouvelle convocation est requise et la deuxième réunion délibérera et décidera valablement, quel que soit le nombre de Notes Participatives en circulation représenté. Les résolutions sont adoptées par l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives à la majorité des trois quarts des voix présentes ou représentées. Chaque Note représente une voix. <b>Droit d'accès à l'information:</b> Les investisseurs recevront des e-mails de mise à jour lorsque la Société Sous-Jacente ou Spreds Finance enverra une mise à jour. <b>Notifications:</b> Toutes les notifications aux détenteurs de Notes Participatives (y compris les convocations aux assemblées générales des titulaires de Notes Participatives) sont valablement effectuées par des courriers électroniques envoyés directement à l'adresse électronique du détenteur de Notes Participatives. En souscrivant aux Notes Participatives, les titulaires de Notes Participatives renoncent à toute autre formalité éventuelle, notamment pour la convocation des assemblées générales des titulaires de Notes Participatives. <b>Droits de préemption:</b> Il n'y a pas de droit de préemption sur les Notes Participatives. <b>Droit de participer aux bénéfices/excédents, le cas échéant, du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance en cas de liquidation:</b> Spreds Finance remboursera le produit net (le « <b>Produit Net</b> ») aux titulaires de Notes Participatives à la Date d'Echéance. Le Produit Net comprend toutes les sommes perçues par Spreds Finance de l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où elles n'ont pas déjà été distribuées en tant que Produit Variable Net, déduites des dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où lesdites dépenses n'ont pas déjà été déduites au moment du paiement du Produit Variable Net. Chaque Note Participative bénéficie du droit à un montant correspondant au Produit Net divisé par le nombre de Notes
-----	--

<p>Participatives. Le montant remboursé pour tous les Notes Participatives est plafonné au montant du Produit Net disponible dans le compartiment CUSTO 1A à la Date d'Échéance. Assujéti de ce plafond, elle correspond à la somme des montants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant à recevoir par les titulaires de Notes Participatives pour obtenir le montant total, compte tenu du Produit Net Variable reçu avant la Date d'Échéance, d'un rendement annuel capitalisé de 5% du prix total de souscription de la Date Effective à la Date d'Échéance (le "<b>Montant Prioritaire</b>"). Le Montant Prioritaire est calculé à un taux de 1,00013368 [calculé comme suit <math>1,05^{\frac{1}{365}}</math>], qui correspond au nombre total de jours entre la Date Effective et la Date d'Échéance. Cet exposant correspond au rendement annuel de 5 % converti en un rendement journalier de 0,13368 % sur toute la durée de l'investissement ; et</li> <li>80 % de la valeur du compartiment CUSTO 1A à la Date d'Échéance excédant le Montant Prioritaire (le cas échéant).</li> </ul> <p>Le solde du compartiment CUSTO 1A à la Date d'Échéance (c'est-à-dire 20% de la valeur du compte de CUSTO 1A excédant le Montant Prioritaire) sera retenu par Spreds Finance au titre de commission de performance (le cas échéant).</p> <p><b>(g) Droits de rachat:</b> Les Notes Participatives peuvent être converties ou remboursées en actions de la Société Sous-Jacente si et quand cette société est cotée en bourse.</p>
---

**Partie H: Frais, informations et recours**

(a)	<p><b>Frais imputés à l'investisseur et coûts supportés par celui-ci en relation avec l'investissement, y compris les frais administratifs résultant de la vente d'instruments admis à des fins de financement participatif</b></p> <p>Les montants et les pourcentages sont calculés pour un investissement hypothétique de 10 000 € et sur une base annuelle.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Frais, charges et autres coûts</th> <th>En % du montant total investi</th> <th>en EUR</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Unique</td> <td>Frais d'entrée: frais de souscription</td> <td>5%</td> <td>500</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i></td> </tr> <tr> <td>Frais de sortie</td> <td>0%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i></td> </tr> <tr> <td>Courant</td> <td>Non applicable</td> <td>0%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Supplémentaire</td> <td>Commission de performance ('carried interest') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire</td> <td>3 % à un prix de sortie hypothétique de 12 000 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&amp;A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du carried interest ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance. Voir également : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>).</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres frais supplémentaires: dépenses liés à l'Actif Sous-Jacent</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><i>Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment CUSTO 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>).</i></td> </tr> </tbody> </table>	Frais, charges et autres coûts		En % du montant total investi	en EUR	Unique	Frais d'entrée: frais de souscription	5%	500	<i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i>			Frais de sortie	0%	0	<i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i>				Courant	Non applicable	0%	0	Supplémentaire	Commission de performance ('carried interest') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire	3 % à un prix de sortie hypothétique de 12 000 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.	300	<i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i>			<i>Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.</i>			<i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&amp;A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du carried interest ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance. Voir également : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>).</i>				Autres frais supplémentaires: dépenses liés à l'Actif Sous-Jacent	-	-	<i>Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment CUSTO 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>).</i>			
Frais, charges et autres coûts		En % du montant total investi	en EUR																																									
Unique	Frais d'entrée: frais de souscription	5%	500																																									
	<i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i>																																											
	Frais de sortie	0%	0																																									
<i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i>																																												
Courant	Non applicable	0%	0																																									
Supplémentaire	Commission de performance ('carried interest') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire	3 % à un prix de sortie hypothétique de 12 000 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.	300																																									
	<i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i>																																											
	<i>Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.</i>																																											
	<i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&amp;A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du carried interest ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance. Voir également : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>).</i>																																											
	Autres frais supplémentaires: dépenses liés à l'Actif Sous-Jacent	-	-																																									
<i>Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment CUSTO 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir : Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CUSTO 1A (<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>).</i>																																												
(b)	<p><b>Des informations supplémentaires sur le projet de financement participatif, le porteur de projet et l'entité ad hoc peuvent être obtenues gratuitement ici :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Sujet</th> <th>Source</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CUSTO</td> <td><a href="https://custo.io/">https://custo.io/</a></td> </tr> <tr> <td>Le projet de financement participatif</td> <td><a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a></td> </tr> <tr> <td>Spreds Finance</td> <td><a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs</a> et par email à : <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a></td> </tr> </tbody> </table>	Sujet	Source	CUSTO	<a href="https://custo.io/">https://custo.io/</a>	Le projet de financement participatif	<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>	Spreds Finance	<a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs</a> et par email à : <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>																																			
Sujet	Source																																											
CUSTO	<a href="https://custo.io/">https://custo.io/</a>																																											
Le projet de financement participatif	<a href="https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box">https://www.spreds.com/compartments/10283-custo-box</a>																																											
Spreds Finance	<a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs</a> et par email à : <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>																																											
(c)	<p><b>L'investisseur peut adresser une réclamation au sujet de l'investissement ou de la conduite du porteur de projet ou du prestataire de services de financement participatif de la manière suivante:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Plaintes relatives à l'investissement dans l'Actif Sous-Jacent et à la conduite du porteur de projet: des courriers électroniques peuvent être envoyés à <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>. Spreds transmettra toutes les questions et commentaires reçus au porteur de projet qui est seul responsable des informations fournies sur l'Actif Sous-Jacent.</li> <li>Plaintes concernant la conduite du prestataire de services de financement participatif: des courriers électroniques peuvent être envoyés à <a href="mailto:info@spreds.com">info@spreds.com</a>.</li> </ol> <p>Vous trouverez plus d'informations ici : <a href="https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs/180">https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs/180</a>.</p>																																											

**Annexe A: Déclaration sur la responsabilité de la fiche d'informations clés sur l'investissement**

## **DECLARATION ON THE KEY INVESTMENT INFORMATION SHEET**

The persons responsible for the key investment information sheet are the following:

(For natural persons: name + function

For legal persons: name + registered office)

I. Francis Delplanque, CEO

Hereby,

- I/We declare that, to the best of my/our knowledge, the information contained in the key investment information sheet is in accordance with the facts and that the key investment information sheet makes no omission likely to affect its import.
- the project owner declares that, to the best of its knowledge, no information has been omitted or is materially misleading or inaccurate.
- the project owner acknowledges and declares that it is responsible for the preparation of the key investment information sheet (and any translations thereof).

**Signature(s)**

(Delplanque Jean-Francis)

FRANCIS DELPLANQUE



## Annexe B : Suite de la Partie F : Droits des investisseurs

### (a) Principaux droits attachés à l'Actif Sous-Jacent (actions de CUSTO)

#### (a) Droits aux dividendes:

Chaque action donne droit à des dividendes. Toutefois, CUSTO n'a pas l'intention de verser des dividendes au cours des prochaines années. Comme dans la plupart des jeunes entreprises, elle utilisera les bénéfices futurs pour la croissance future de la société.

#### (b) Droits de vote:

Chaque action donne droit à une voix.

#### (c) Droit d'accès à l'information:

Les rapports suivants seront faits:

- Sur une base annuelle: les comptes annuels et les commentaires sur les résultats ;
- De manière ponctuelle: toute information pouvant avoir un impact matériel sur l'investissement.

#### (d) Droits de préemption:

À l'exception des transferts libres (tels que prévus dans le pacte d'actionnaires), toute proposition de transfert par un actionnaire de ses actions à un tiers ou à un autre actionnaire est soumise à un droit de préemption en faveur des autres actionnaires.

#### (e) Droit de participer aux bénéfices/excédents, le cas échéant, de CUSTO en cas d'un événement de liquidation:

Chaque actionnaire bénéficiera de manière égale de tout bénéfice/excédent.

#### (f) Droits de rachat:

Les actionnaires n'ont pas le droit de demander le rachat de leurs actions par la société.

#### (g) Droit de souscription préférentiel:

Spreds Finance a un droit de souscription préférentiel proportionnel à toute émission d'actions (qu'il s'agisse d'un apport en numéraire ou en nature (par exemple à la suite d'une conversion de prêt)).

Toutefois, il n'y a pas de droit de souscription préférentiel en cas d'émission de titres (i) à la suite de l'exercice de warrants anti-dilution ou de l'exercice de warrants d'indemnification, (ii) à la suite d'un plan d'options sur actions pour les employés, d'un plan de bonus en actions, d'un plan d'achat d'actions, d'un plan de warrants ou de tout autre programme de participation des cadres ou (iii) à la suite d'une division d'actions ou d'une opération similaire.

#### (h) Cessions et/ou émission de nouvelles actions acceptées

Si l'organe d'administration et/ou les autres actionnaires de la Société Sous-Jacente souhaitent récompenser un (des) collaborateur(s) pour des services déjà rendus ou encourager des services futurs (que cette personne rende ces services à la société en tant que salarié ou indépendant), par le biais d'une cession de (une partie de) leurs actions ou par le biais d'une émission de nouvelles actions, Spreds Finance acceptera ce transfert ou cette émission, même s'il donne lieu à un droit de préemption ou à un droit de suite (proportionnel) (en renonçant à l'exercice de ses droits respectives), dans la mesure où le transfert peut être considéré comme une incitation à un collaborateur de confiance. Dans ce cas, Spreds Finance peut également céder des actions, à condition qu'il n'y ait pas de perte de l'avantage lié au Tax Shelter (le cas échéant). Si l'émission de nouvelles actions entraîne une dilution de plus de 20 % des actions de la Société Sous-Jacente, les investisseurs seront invités à voter à ce sujet lors d'une assemblée générale des titulaires de Notes Participatives.

#### (i) Droits de sortie conjointe lors de la survenance d'un événement majeur (par exemple : changement de contrôle, droit de suite...):

##### Obligation de suite (Drag along)

Spreds Finance pourrait accepter une clause d'obligation de suite dans la mesure où une majorité d'au moins 50% + 1 action est nécessaire pour que les autres actionnaires soient contraints de vendre leur participation dans la société sous-jacente.

##### Droit de suite (Tag along)

Une clause de droit de suite sera incluse dans les statuts de CUSTO ou dans le pacte d'actionnaires, ce qui permettra aux actionnaires de vendre une part proportionnelle de leur participation dans CUSTO si un ou plusieurs autres actionnaires décident de vendre.

Pour plus d'informations:

Statuts CUSTO

[https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_tsv/tsv\\_rech.pl?language=fr&btw=0766350082&liste=Liste](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv_rech.pl?language=fr&btw=0766350082&liste=Liste)

### (b) et (c) Restrictions auxquelles sont soumis les valeurs mobilières, y compris les pactes d'actionnaires, ou autres arrangements empêchant leur transférabilité

#### Au niveau des Notes Participatives:

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des Notes Participatives. Le transfert des Notes Participatives n'est opposable à Spreds Finance qu'après inscription par Spreds Finance du transfert dans le registre des Notes Participatives applicable, suite à une demande en ce sens du cédant et du cessionnaire à Spreds Finance.

#### Au niveau de l'Actif Sous-Jacent:

Spreds Finance pourrait accepter une clause d'inaliénabilité selon laquelle les actionnaires de CUSTO ne peuvent pas transférer leurs actions pendant une période maximale de 5 ans après l'investissement.

(d)	<p><b>Possibilité pour l'investisseur de sortir de l'investissement</b></p> <p>Il existe trois façons de sortir d'un investissement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>Toutes les actions de la Société Sous-Jacente sont vendues et tous les actionnaires peuvent réaliser une sortie.</u> Pour le type d'investissement proposé par cette offre, c'est l'objectif.</li> <li>2. <u>L'investisseur trouve un acheteur pour ses Notes Participatives.</u> Il est possible de vendre les Notes Participatives à un tiers à tout moment. Toutefois, ni le porteur de projet ni le prestataire de services de financement participatif n'organisent un marché secondaire à cette fin. Il incombe donc à l'investisseur de trouver lui-même un acheteur, avec lequel il convient d'un prix de vente, après quoi il demande à Spreds de mettre à jour le registre des Notes Participatives pour refléter ce changement de propriété.</li> <li>3. <u>Autres options de sortie.</u> Soit Spreds Finance a reçu une offre directe pour les actions qu'elle possède, soit Spreds Finance peut vendre ses actions par l'application d'une clause de droit de suite, avec un ou plusieurs autres actionnaires.</li> </ol>																		
(e)	<p><b>Répartition du capital et droits de vote avant et après l'augmentation de capital résultant de l'offre (en supposant que toutes les valeurs mobilières seront souscrites)</b></p> <p><b>Les actions de la Société Sous-Jacente avant l'augmentation de capital:</b></p> <table border="1" data-bbox="124 591 1522 663"> <thead> <tr> <th>Actionnaire</th> <th>% de droits de vote</th> <th>% d'actions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Entrepreneurs</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les fonds propres de CUSTO s'élèvent actuellement à 5 000 €, représentés par 100 actions ordinaires, sans capital autorisé. Les actions ont été entièrement libérées.</p> <p><b>Les actions de la Société Sous-Jacente après l'augmentation de capital:</b></p> <table border="1" data-bbox="124 828 1522 990"> <thead> <tr> <th>Actionnaire</th> <th>% de droits de vote</th> <th>% d'actions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance</td> <td>7,55%</td> <td>7,55%</td> </tr> <tr> <td>Entrepreneurs (y compris le futur ESOP)</td> <td>62,90%</td> <td>62,90%</td> </tr> <tr> <td>Autres actionnaires</td> <td>29,55%</td> <td>29,55%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Note : Les pourcentages ont été arrondis à 2 décimales.</p> <p>L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en raison de certains facteurs actuellement inconnus qui dépendront des prêteurs et de la date de l'augmentation de capital, les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus peuvent varier légèrement. En effet, la question de savoir si tous les prêts convertibles seront convertis ou non lors de la prochaine augmentation de capital et si tous les intérêts seront ajoutés ou non au montant du prêt principal aux fins de la conversion ainsi que la date effective de l'augmentation de capital (qui fera une différence dans le montant des intérêts dus aux prêteurs) sont des éléments qui ne seront certains qu'au moment de l'augmentation de capital, puisqu'ils dépendent du choix des prêteurs et de la date effective de l'augmentation de capital.</p> <p>Les investisseurs sont informés que si un ou plusieurs de ces prêts convertibles ne sont pas convertis en actions lors de ce tour de financement, une dilution future se produira pour les investisseurs, notamment au moment où les prêts seront effectivement convertis en actions.</p> <p>Enfin, les investisseurs sont également informés que CUSTO prévoit de créer un plan d'options sur actions pour les employés ("ESOP") dans le cadre duquel des droits de souscription (les anciens 'warrants') seront émis qui, lorsqu'ils seront entièrement exercés, conduiront à la création d'environ 270 actions. L'ESOP sera créé avant que l'apport de Spreds Finance ne soit effectif.</p> <p>Le capital social de CUSTO sera - dans la mesure où l'augmentation de capital est entièrement souscrite - de 1 002 120 €. Il y aura 3 975 358 actions entièrement libérées (en tenant compte d'une division d'actions, survenant après les apports en nature et juste avant l'apport en numéraire de Spreds Finance, par laquelle le nombre existant d'actions est modifié pour avoir 3 675 360 au total). De légères variations peuvent survenir en raison des éléments susmentionnés. Il n'y aura pas de capital autorisé.</p>	Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions	Entrepreneurs	100%	100%	Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions	Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance	7,55%	7,55%	Entrepreneurs (y compris le futur ESOP)	62,90%	62,90%	Autres actionnaires	29,55%	29,55%
Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions																	
Entrepreneurs	100%	100%																	
Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions																	
Le compartiment CUSTO 1A de Spreds Finance	7,55%	7,55%																	
Entrepreneurs (y compris le futur ESOP)	62,90%	62,90%																	
Autres actionnaires	29,55%	29,55%																	